

Le Proviseur
aux parents du LFC (4 sites)

Réf. : 2526DIR07

Le Caire, le 1^{er} octobre 2025

Elections des représentants des parents aux Conseils d'école et d'établissement

Consignes de vote

Du 05 au 08 octobre, vous voterez pour vos représentants dans les instances du LFC.

Dates des élections

Du dimanche 05 octobre 8h00 au mercredi 08 octobre 2025 16h00.

Listes des candidats

Les listes de candidats à ces élections sont consultables depuis le 1^{er} octobre sur [notre site internet](#).

- Liste des représentants pour le Conseil d'établissement [consultable ici](#) (liste unique).
- Liste des représentants pour le Conseil d'école [consultable ici](#) (liste unique).

A noter : le Conseil d'établissement compte 5 représentants des parents + 5 suppléants ; le Conseil d'école compte 15 représentants des parents + 4 suppléants.

Modalités de vote

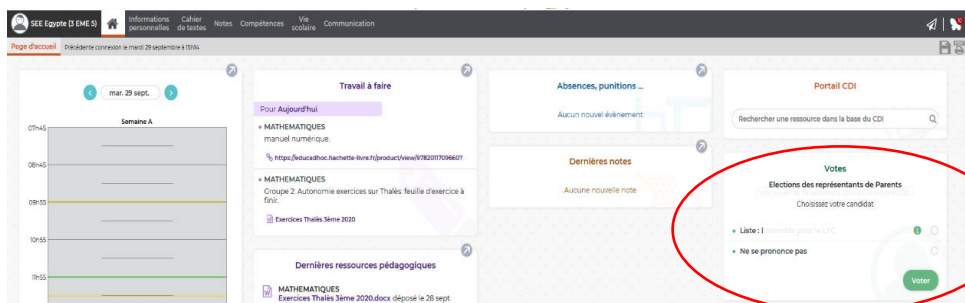
Les élections se font uniquement de manière électronique (via Pronote). Au cas où vous n'auriez pas accès à Internet, des bureaux de vote seront ouverts sur nos 4 sites pour voter en ligne du dimanche 05 octobre au mercredi 08 octobre 2025 de 08h00 à 14h00 sur les 4 sites.

Nous vous rappelons que chacun des parents vote.

- Votre enfant est en classe de PS à CM2 : vous votez pour le Conseil d'établissement + le Conseil d'école.
- Votre enfant est en classe de 6^{ème} à Terminale : vous votez uniquement pour le Conseil d'établissement.

Étapes à suivre pour voter (du 05 au 08 octobre 2025)

1. Se munir de son identifiant et de son mot de passe Skolengo/Pronote (compte parent)
2. Se connecter à son espace Skolengo/Pronote ([lien ici](#)).
3. Accéder au vote (sur la page d'accueil Pronote) – Accès à partir du dimanche 05 octobre (08h00).



4. Voter en choisissant soit la liste unique, soit « ne se prononce pas » (vote blanc).
5. Une fois le vote validé, l'accès au bureau de vote virtuel se fermera automatiquement

Yves OLICHON

Proviseur du Lycée Français du Caire

